

La France & Mutualiste & VOUS

OCTOBRE 2020 - N° 69



Comment les assureurs vie protègent-ils les épargnants dans un environnement incertain ?

PATRIMOINE

Votre épargne diversifiée à long terme

VOS CONTRATS

Nos nouvelles solutions pour votre épargne

TRANSMISSION

L'entraide sociale en action



L'assurance d'un esprit de famille

L'été se termine et la pandémie est toujours là. Si ce contexte est propice aux incertitudes, La France Mutualiste est plus que jamais engagée dans sa mission essentielle, laquelle prend tant de sens aujourd'hui : protéger celles et ceux qui la font vivre, vous protéger, vous, adhérents, comme elle protège ses salariés et ses bénévoles, en appliquant rigoureusement les gestes barrières. Elle veut protéger les personnes, les familles, en proposant de nouveaux produits de prévoyance, notamment contre les accidents de la vie. Elle veut protéger votre épargne, enfin, dans un marché qui peut pousser à l'attentisme, tout en cherchant à la dynamiser sur le long terme (voir page 8).

Plus que jamais, alors que la distanciation sociale est devenue un maître-mot, elle veut développer les moyens de garder et d'enrichir le contact que nous avons ensemble, par la modernisation et la numérisation de nos outils (espace adhérent, télépaiement), tout en préservant les anciens modes de dialogue et de paiement pour ceux qui le souhaitent.

Dans ce monde bousculé, votre famille et vous restez au centre de toute l'attention de nos collaborateurs. N'hésitez donc pas à solliciter votre conseiller.

En retour, contribuez à protéger la grande famille qu'est La France Mutualiste, au-delà des gestes barrières, en faisant connaître ses services et ses conseils autour de vous, parmi vos proches, votre cercle d'amis.



Dominique Burlett,
Président de La France Mutualiste

L'assurance d'un esprit de famille



Magazine trimestriel de La France Mutualiste. Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132. **Directeur de la publication** : Dominique Burlett, président - **Directeur de la rédaction** : Dominique Trébuchet, directeur général - **Comité éditorial** : Nabila Ait-Samadi, Gilles Bouly de Lesdain, Brigitte Daeschler, Jacques Desbois, Vincent Godard, Alain Marais, Véronique Martel, Isabelle Oudt, Stanislas Perrin, René Peter, Bruno Valersteinas, Maud de Valicourt - **Réalisation** : Agence Angela Bower - **Impression** : AGIR GRAPHIC, ZI Des Touches, 96 boulevard Henri Becquerel, 53022 Laval - **Dépôt légal à parution** : ISSN 1771-8031 - CPPAP n° 1124 M 07058 - **Crédits photos** IStock.com : Couverture : ©ArtMarie / ©DR **Crédits illustrations** Freepik.com : ©pch.vector, ©brgfx, ©Freepik. Prix au numéro : 0,30 €

Octobre 2020 - n° 69

04

VOTRE MUTUELLE

Des tarifs exceptionnels dans les destinations IGESA

06

PATRIMOINE

Les bénéfices de l'épargne diversifiée à long terme

08

VOS CONTRATS

Nos 2 solutions pour protéger et faire grandir votre épargne

10

AUTO HABITATION SANTÉ

Perte d'emploi : garder une couverture santé

12

ESPRIT DE FAMILLE

Développer des liens avec ses voisins

14

TRANSMISSION

L'entraide sociale en action

15

PORTRAIT

Alban de Sainte Marie, transmettre l'Histoire par la BD

& Vous



Votre mutuelle repart en campagne pour porter haut les couleurs de l'Esprit de Famille, à la télévision et dans la presse. L'occasion aussi d'expliquer nos nouvelles offres. RDV le 11 octobre.

Suivez-nous



EN CHIFFRES

15,6 Mds €



Le record de collecte de l'épargne solidaire a été battu en 2019, atteignant 15,6 milliards d'euros. Les acteurs du financement solidaire ont à eux seuls récolté 3 milliards d'euros et les entreprises solidaires ont bénéficié d'un financement de 458 millions d'euros.

Source : Baromètre La Croix - Finansol

- 18 points

L'expérimentation de l'alcool par les jeunes est en baisse. En 2018, 32,1 % des élèves de 11 ans avaient déjà bu de l'alcool, contre 49,8 % en 2014, soit une diminution de 18 points. Cette amélioration est toutefois à relativiser car ces chiffres restent les plus élevés en Europe à cet âge et tous sexes confondus.

Sources : Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), Mutualité Française



1 sur 3

C'est la part de Français qui jette encore des déchets par la fenêtre de sa voiture selon une enquête de la Fondation Vinci Autoroutes sur les pratiques éco-responsables des vacanciers. L'enquête montre que malgré la place croissante des enjeux environnementaux dans le débat public, la prise de conscience et les comportements individuels peinent à progresser au même rythme, notamment lorsque les Français sont sur la route ou en vacances.

Source : Enquête Ipsos Fondation Vinci Autoroutes, juillet 2020

25 €



Depuis février 2019, les frais d'incidents bancaires de toute nature sont plafonnés à 25 € par mois pour les ménages fragiles (dès cinq incidents de paiement ou irrégularités dans le mois). Face à la crise du coronavirus, le gouvernement a prévu vouloir renforcer l'encadrement des frais d'incidents bancaires qui touchent, selon les derniers chiffres de la Banque de France, 1,4 million de Français sur une population fragile totale de 3,4 millions en 2019.

Source : Economie.gouv.fr



100 Mds €

Le confinement a favorisé l'épargne, et c'est peu de le dire puisque les Français auraient épargné près de 100 milliards d'euros, soit l'équivalent du plan de relance présenté par le gouvernement. Les ménages semblent indécis sur l'usage de cette épargne. Nul doute que leur décision aura un impact sur l'évolution de la courbe de la croissance.

Source : Altapprofits

800

Dix-huit ans après leur création, les Éditions de La Loupe, entreprise spécialisée dans les livres en grands caractères, ont édité plus de 950 livres (production intégralement imprimée en France) et proposent aujourd'hui un catalogue de plus de 800 titres de 300 pages en moyenne, pour un prix de 20 euros environ. La longue période de confinement a été propice à la lecture, notamment pour les personnes âgées, selon les observations des Éditions de la Loupe qui ont constaté un réel surcroît d'intérêt pour de tels livres depuis le 17 mars dernier.



Comment les assureurs vie peuvent-ils protéger les épargnants dans un environnement incertain ?



La question a été posée à **Dominique Trébuchet**, directeur général de La France Mutualiste.

À l'amorce de ce 4^{ème} trimestre, où en est le marché de l'assurance ?

DT : L'assurance vie est confrontée à un contexte qui, à maints égards, constitue un défi. Du côté des assureurs, le niveau durablement faible des taux d'intérêt, conjugué aux exigences réglementaires de fonds propres, amènent beaucoup d'institutions à freiner l'accès à leur fonds euros et à imposer des seuils minimums d'unités de compte aux investissements. Du côté des épargnants, l'incertitude entourant l'impact de la crise sanitaire sur l'économie et ses conséquences sur la volatilité des marchés financiers, ne favorisent pas l'investissement en actifs risqués. N'y a-t-il de solution à cette équation que la sécurisation de l'épargne sur les supports réglementés ou les comptes courants ? C'est à cette question que les assureurs vie doivent répondre aujourd'hui.

contrôlé, à faible volatilité, ou décorréelées des marchés actions...

- proposer des profils de gestion ou des combinaisons en fonction de l'horizon de placement et de l'appétence au risque de l'adhérent ;

- apporter des garanties complémentaires telles que des garanties en capital partielles, ou des garanties en capital à une échéance donnée.

Dès ce mois de septembre, nous ouvrons à nos adhérents deux solutions innovantes : combinant ces éléments, elles vont leur permettre de dynamiser leur épargne, tout en la protégeant (voir rubrique VOS CONTRATS, pages 8).

* Unités de compte (UC) : placement diversifié plus volatil, risque de perte en capital porté par l'assuré

Accélération des ouvertures d'agences « nouvelle génération »

Destiné à rendre vos visites plus agréables et à faciliter toutes vos opérations d'assurance et d'épargne, le programme de transformation des 60 agences de La France Mutualiste - qui devrait s'étaler sur 2 ans - a bien avancé malgré le contexte sanitaire. 14 agences « nouvelle génération » étaient déjà ouvertes à mi-septembre : Amiens, Annecy, Blois, Bourges, Clermont-Ferrand, Grenoble, La Rochelle, Lyon, Montauban, Orléans, Paris Gragniers, Poitiers, Tours et Vienne.



Voir où trouver nos agences

Que peut faire un assureur comme La France Mutualiste dans ce contexte ?

DT : Plus que jamais, nous devons assurer notre responsabilité d'assureur mutualiste. Dans le contexte si particulier qui est le nôtre, nous pouvons continuer à protéger l'épargne de nos adhérents, en limitant les risques qu'ils assument, sans annuler la performance de leurs investissements. La diversification des actifs et le lissage de la performance dans le temps sont nos outils pour cela.

Concrètement, comment cela se traduit-il pour l'adhérent ?

DT : Nous avons de nombreuses idées !

- développer des UC* qui vont apporter du dynamisme à l'épargne, mais dont le risque sera maîtrisé : des UC au risque



Stockphoto.com / ©ArtMarie

Sorties en famille, prochaines vacances ou colos pour les enfants

Des tarifs exceptionnels pour nos adhérents et leur famille dans les destinations de l'IGESA



Compte tenu de ses liens privilégiés avec le monde de la Défense, La France Mutualiste entretient depuis 10 ans un partenariat solide et durable avec l'IGESA (Institution de Gestion Sociale des Armées), qui gère les établissements du ministère des Armées pour ses ressortissants civils ou militaires, actifs ou retraités, ainsi que pour les ressortissants de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants).

Grâce à ce partenariat, les familles de nos adhérents non militaires ont non seulement accès aux nombreux sites de l'IGESA, à ses colonies de vacances et à son service de billetterie, mais bénéficient également de tarifs très avantageux.

Des tarifs encore plus intéressants.

À titre d'exemple, une semaine d'ici le 17 octobre, en pension complète en Corse, sur la plage de La Marana au sud de Bastia, pour un couple avec 2 enfants (entre 6/12 ans et entre 12/16 ans) est disponible au tarif de 1405 € contre 1546 € auparavant, soit un gain de 141 €.

Au total, 37 sites de vacances vous accueillent, dont 3 résidences hôtelières à Paris, 3 sites à La Réunion, 1 en Nouvelle-Calédonie, 1 en Martinique, 1 en Guadeloupe et 1 en Corse.

L'accès au site exceptionnel de l'île de Porquerolles

Jusqu'à réservé aux seuls ressortissants du ministère des Armées et de l'ONAC, le village vacances IGESA de Porquerolles abrite 8 bâtiments classés, au riche passé militaire. Situé non loin du port, à mi-chemin de la célèbre Plage d'Argent et du Sémaphore, il propose des activités nature et sportives pour découvrir cet endroit sublime.

Prochain séjour proposé : une formule « colo » aux vacances de la Toussaint, pour les enfants de 6 à 15 ans, au tarif de 242,40 € par enfant.

Notre coup de cœur pour une sortie à Paris

Le service billetterie promet de belles expériences ludiques à tarif réduit, au fil de nombreux spectacles, parcs d'attractions et autres zoos dans toute la France : du Puy-du-Fou au Zoo de Beauval en passant par le Futuroscope, le château de Rambouillet ou des places de cinéma dans les MK2, Gaumont et UGC.

Nous y avons déniché pour vous une attraction récente et très innovante pour découvrir Paris comme vous ne l'avez jamais vu : Flyview organise des survols virtuels de la capitale impressionnants et inédits : 12,50 euros au lieu de 15 euros.

▶ À lire sur <https://www.la-france-mutualiste.fr>

- Des colos bien encadrées
- Toutes les infos pratiques pour bénéficier des tarifs réservés aux adhérents de La France Mutualiste
- Découvrir les différents centres et séjours de l'IGESA

Ce que vous pensez de votre magazine

Merci aux nombreux lecteurs qui ont répondu à notre enquête avant l'été... merci de votre confiance ! En effet, vous nous dites votre intérêt pour les sujets traités par La France Mutualiste & Vous (à 89 %) et que vous appréciez sa forme (à 91 %).

De même, vous émettez toujours le souhait d'avoir à la fois des articles de fond (à 78 %) et des petits articles courts (83 %). Les informations pratiques pour vous aider à gérer au mieux votre épargne et votre patrimoine ont votre préférence.

Vos deux principales réclamations concernent

- D'une part, la possibilité de choisir de recevoir votre magazine en version papier (69 % y sont encore attachés) ou en version numérique (43 % des 29-45 ans souhaite une version numérique, ne serait-ce que pour des raisons écologiques). C'est désormais possible (voir encadré).
- D'autre part, la faible lisibilité de certains articles pour les plus anciens en raison de certaines couleurs. Vous pouvez compter sur nous pour rester vigilants sur ce point !

Je veux recevoir mon magazine par mail

Envoyez-nous votre demande et votre numéro d'adhérent à l'adresse communication@la-france-mutualiste.fr En précisant **PAR MAIL**, ou **PAR COURRIER** ou **LES DEUX**.

Si les Français savaient... ils épargneraient à long terme en diversifiant !

Par Hélène Xuan, économiste, co-créatrice de Caring Company Project en France

Quand les Français ont peur, ils épargnent ! Les crises récurrentes les ont rendus doublement précautionneux avec une épargne principalement placée sur livret. Cette crise a révélé le désir des français d'avoir une épargne à la fois disponible, sécurisée et rentable pour réaliser leurs projets de vie.

Le support d'épargne préféré des Français reste l'assurance vie. Véritable couteau suisse de l'épargne longue, elle a dû se transformer face à la diminution durable des rendements obligataires¹. Pour répondre aux nouveaux besoins des épargnants, l'assurance vie s'est diversifiée en introduisant dans les fonds euros 20 à 40 % de fonds risqués (en actions, immobilier, produits dérivés) et une contrepartie en unités de compte (UC), tout en gardant les attraits qui ont fait le succès des fonds euros (garantie totale ou partielle sur le capital, rendement attractif ou garanti). Malgré ces avantages, l'assurance vie ne s'est pas complètement démocratisée - seulement 45 % des français détiennent un contrat d'assurance vie ou de retraite.

« Épargner à long terme constitue une stratégie gagnante »

Pour la moitié des Français, épargner à long terme est une difficulté. Mais savent-ils qu'épargner à long terme constitue une stratégie gagnante ? En se plaçant dans une perspective historique, et donc dans le temps long, les actions sont en principe moins risquées et ont un rendement potentiel supérieur par rapport aux autres actifs (monétaires et obligataires) pour un hori-

zon de placement de plus de 25 ans². Si les Français savaient, ils épargneraient, même des petits montants... Ils pourraient commencer à 40 ans pour se constituer un patrimoine confortable à 65 ans, à 20 ans pour faciliter leur transition vers une 2^{ème} carrière professionnelle à 45 ans, ou encore pour aider leurs petits-enfants, en plaçant la donation des grands-parents. Face à l'allongement de l'espérance de vie, la nécessité de s'assurer semble bien comprise par la jeunesse - 65 % voient la crise comme une opportunité d'investir car on ne sait pas de quoi demain sera fait³. Avec les réformes successives du système de retraite français, un décrochage de niveau de vie de 10 % à 20 % en moyenne est prévisible pour les futurs retraités dès 2035⁴. Épargner pour la retraite est donc important, voire une priorité - 61 % des français l'ont compris⁵.

Le conseil fait la différence

La décision d'épargner à long terme pour réaliser ces projets (retraite, 2^{ème} carrière, soutien des petits enfants, etc.) nécessite souvent un accompagnement, un coup de pouce, pour s'assurer de la régularité de l'épargne et moduler le montant en fonction de ses revenus. Un programme, *Save more tomorrow* a été mis en place à l'initiative de deux économistes aux Etats-Unis pour accompagner les ménages modestes dans leur acte d'épargne. Il rencontre un réel succès et a aidé plus de 15 millions d'Américains à se constituer une épargne retraite⁶. Une illustration de plus que le conseil et l'accompagnement font la différence.

L'arrivée des assureurs en ligne contribue à améliorer l'accès à l'assurance vie. La concurrence entre les acteurs a fortement diminué les coûts et les frais de commercialisation sur ces contrats. Et rappelons que l'évolution du cadre réglementaire et fiscal reste favorable à ces contrats qui sont les seuls à assurer contre les aléas de la vie liés au vieillissement. Avec l'allonge-

ment de l'espérance de vie, de nouveaux risques sociaux sont apparus, et l'assurance vie peut offrir une protection efficace contre la dépendance sous réserve d'assouplissement des règles fiscales, et du bon usage des tables de mortalité pour la transformation en rente.

L'épargne des Français pendant le confinement

Pendant les deux mois de confinement liés à la covid-19, les Français ont épargné massivement : près d'un quart d'entre eux⁷ a épargné pour un montant qui pourrait atteindre 100 milliards d'euros d'ici la fin de l'année⁸.

Les plus aisés veulent placer cet argent sur le long terme (35 %) quand 33 % préfèrent le laisser sur le compte courant⁷.

Les moins aisés ont puisé dans leur épargne, sont devenus plus prévoyants avec une volonté de se reconstituer un matelas financier et font partie des 38 % de Français qui déclarent ne pas avoir assez d'épargne de précaution⁹.

¹ Les rendements moyens des fonds euros sont estimés de 1 % à 1,10 % en 2020, estimation du Cabinet Facts & Figures

² Etude menée sur la période 1895-2011 sur des données françaises (hors actifs immobiliers) par les économistes Stéphane Hamayon, Florence Legros, Yannick Pradat. L'étude est disponible en suivant le lien suivant : https://cerefige.univ-lorraine.fr/sites/cerefige.univ-lorraine.fr/files/users/documents/cahier_de_recherche-yannick_pradat-cerefige.pdf

³ Sondage Opinion Way pour Moka, juillet 2020

⁴ Rapports du Conseil d'Orientation des Retraites - COR, 2019

⁵ Baromètre épargne et placements de BPCE, 23 juin 2020

⁶ <http://www.shlomobenartzi.com/save-more-tomorrow> - Save More Tomorrow - Le programme a été intégré dans le Pension Protection Act de 2006



iStockphoto.com / © BantelSzevczyk

Les nouveaux risques liés au vieillissement

La dépendance et l'aidance vont aller de pair pour les familles à l'horizon 2035. Nous aurons 4 millions de personnes en perte d'autonomie dans les 15 ans à venir¹⁰. Dans un futur proche de diminution programmée du niveau de vie des retraités relativement aux actifs¹¹, les familles devront être plus prévoyantes pour prendre en charge les dépendants et organiser leur rôle d'aidant. D'autant plus que le nombre d'aidants potentiels va diminuer – avec 2 aidants en moins pour 1 personne dépendante¹². Si aujourd'hui, la génération pivot prend en charge ses parents dépendants, demain, le risque de devenir salarié aidant est prégnant à partir de 40 ans – près de 53 % des aidants sont les enfants des personnes âgées¹³. La démographie nous prédit qu'un salarié sur quatre sera aidant en 2035.

Le mot Transfert

La loi Pacte permet de transférer son vieux contrat d'assurance vie vers de nouveaux contrats plus rémunérateurs au sein du même assureur tout en conservant son antériorité fiscale. Dans ce contexte de faiblesse « durable » des rendements des fonds euros, la recherche d'une meilleure rentabilité est de mise. La comparaison des performances entre les contrats sera facilitée par une obligation d'information sur les performances passées des contrats. Chaque assuré pourra ainsi choisir un contrat potentiellement plus rémunérateur, sa dose de risque (garantie totale/partielle sur le capital, rendement minimum) et la part d'actifs risqués dominant (immobilier, action) en fonction de son horizon de placement et de ses projets d'épargne.

⁷ Sondage d'Altaprofits 2020. Enquête réalisée du 8 au 10 juin 2020, auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatives de la population française âgées de 25 à 64 ans

⁸ Estimation de la Banque de France

⁹ Baromètre épargne et placements de BPCE 23 juin 2020

¹⁰ Estimations de l'INSEE

¹¹ Voir les conséquences des réformes successives des retraites sur la parité de niveau de vie actif-retraite dans le rapport du COR 2019, disponible ici <https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2019-06/doc-4646.pdf> rapport COR 2019

¹² La dépendance des personnes âgées, une projection en 2040, INSEE, disponible ici <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1371933?sommaire=1372045>

¹³ La drees, Les proches aidants des seniors et leur ressenti sur l'aide apportée - Résultats des enquêtes « CARE » auprès des aidants (2015-2016)

Diversification : nos 2 solutions anti-crise pour protéger votre épargne

Marchés financiers bousculés, perspectives économiques incertaines : le contexte que nous traversons incite de nombreux épargnants à privilégier des investissements "sécuritaires", quitte à sacrifier leur rémunération. Pourtant, il existe des solutions pour allier rendement et sécurité sur le long terme.

Nous sommes heureux de vous annoncer le lancement de 2 solutions d'épargne complètes et originales. À la fois innovantes et gagnantes, ces solutions fonctionnent sur le principe de protection du capital tout en intégrant en même temps celui du rendement. Elles constituent toutes deux une alternative très intéressante à l'épargne réglementée comme le Livret A et le LDD et une preuve supplémentaire de notre engagement mutualiste à vos côtés.

Faites bouger votre assurance vie, nous la protégeons !



CONTRAT PASSERELLE

Des perspectives de performances dynamisées avec un capital garanti à l'échéance et en cas de décès auparavant.

la France Mutualiste

Passerelle : des perspectives de performances dynamisées avec un capital garanti à l'échéance

Le contrat d'assurance vie Passerelle est constitué d'un investissement à 65 % sur notre fonds en euros et à 35 % sur un fonds dynamique en unité de compte, contenus tous deux au sein de la gestion Quiétude 2031 dont le terme est fixé au 2 janvier 2031*. En contrepartie, son épargne bénéficie d'une garantie du capital** à l'échéance de la gestion Quiétude 2031, ou en cas de décès pendant la période. En cas de forte baisse des marchés financiers,

vous pourrez récupérer votre capital** ; si les marchés sont porteurs, vous profitez de la reprise et faites fructifier votre épargne. Ce contrat est réservé à nos adhérents déjà détenteurs d'un contrat d'assurance vie 100 % euros, sous réserve qu'ils répondent à certains critères (notamment âge et rémunération du contrat actuel). Notez qu'il est possible de transférer tout ou partie de votre assurance vie sur ce nouveau contrat.

Donnez de l'audace à votre épargne



Découvrez la gestion « Avisé 85 » et le fonds AIS Protect.

la France Mutualiste

Gestion « Avisé 85 » : pour donner de l'audace à votre épargne

Le contrat d'assurance vie Actépargne 2 propose désormais un nouveau profil de gestion : « Avisé 85 ». Destiné aux investisseurs ayant une faible appétence aux risques, ce profil combine 2 enveloppes d'investissement : l'une sécurisée car investie à 60 % sur le fonds euros de La France Mutualiste et l'autre investie à 40 % sur un fonds plus dynamique : le Fonds AIS Protect***. Ce fonds a une caractéristique, qui fait son originalité par rapport aux unités de compte « classiques » : il est protégé.

Il contient en effet un mécanisme qui offre une protection permanente à 85 % de la plus haute valeur liquidative quotidienne depuis la création du fonds. En d'autres termes, pour une unité de compte valant 100 € à l'origine, que l'unité de compte vaille 90 € ou 100 €, sa valeur liquidative ne peut descendre en dessous de 85 €. Et si sa valeur augmente à 120 €, la valeur liquidative protégée est alors revalorisée à 102 € ($120 \times 85 / 100$) et « cliquée », ce qui signifie qu'elle ne pourra plus redescendre en dessous de ce niveau.

Alors, Passerelle ou Gestion « Avisé 85 », pensez-y en cette rentrée pour donner du peps à votre épargne tout en bénéficiant de solutions protégées.

*En cas de sortie anticipée de la gestion Quiétude 2031 avant sa date d'échéance, l'adhérent perdra le bénéfice des garanties. L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital. La valeur des unités de compte n'est pas garantie, est sujette aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse.

**Net de frais sur versements, déduction faite des éventuels impôts et taxes prévus par la réglementation, hors rachat, et avance non remboursée

***Le fonds est géré par FEDERAL FINANCE GESTION, Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance dont le siège social est situé 1, Allée Louis Lichou, 29480 Le Relecq-Kerhuon, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 04/006 le 22 mars 2004, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Brest sous le numéro 378 135 610. Avant toute souscription, il est recommandé de prendre connaissance des DICI et prospectus du fonds disponibles sur le site internet de la société de gestion www.federal-finance-gestion.fr

Bon plan spécial étudiants de moins de 30 ans

À l'heure de la rentrée, la France Mutualiste est aux côtés des étudiants ! Avec des produits spécialement conçus pour les jeunes, elle propose la gratuité de l'assurance habitation pendant un an, pour toute adhésion à une assurance santé et une assurance auto d'ici le 31 décembre 2020 minuit.

Vous n'avez pas de voiture ? Cette offre tient toujours, l'assurance habitation sera alors offerte 6 mois. Ce sera enfin l'occasion de découvrir une gamme originale d'options, adaptées aux besoins des étudiants, notamment l'acceptation de colocataires en habitation et une assistance Erasmus.

 Pour en bénéficier, il suffit de réaliser un devis sur www.la-france-mutualiste.fr, ou de joindre le 01 40 53 78 00, avec les codes OKLM2020

Votre nouvel espace personnel

Depuis juillet, un nouvel espace personnel vous permet de visualiser tous vos contrats et vos devis en ligne. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à vous connecter.

Pour cela, rien de plus simple ! Renseignez le champ « identifiant » avec votre numéro d'adhérent, constitué des premiers chiffres de votre numéro de contrat (avant la barre oblique), puis suivez la procédure indiquée sur le courrier ou l'e-mail que nous vous avons adressé.

Plus pratique, plus sécurisé, plus intuitif votre nouvel espace personnel vous permet d'accéder à l'ensemble de vos opérations, vos relevés de comptes, vos différents devis, vos formulaires, ainsi qu'à des services exclusifs comme Testamento.



espaceperso.la-france-mutualiste.fr

Attention, quelques problèmes sont survenus au lancement. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter au 01 40 53 78 00.

Opération 0 % gestion profilée prolongée jusqu'au 31/12/2020

Cette opération vous permet de bénéficier de 0 % de frais sur les versements complémentaires que vous effectuez si vous êtes déjà détenteur d'un contrat d'assurance vie en gestion profilée* ou si vous activez ce type de gestion sur votre contrat actuel.

L'offre est également valable sur les versements initiaux, en cas d'adhésion à un contrat d'assurance vie en gestion profilée* ou si vous transférez votre ancien contrat sur un nouveau fonds, dès lors qu'il est composé d'au moins 25 % d'unités de compte. Et vous pouvez bénéficier d'un abondement de 50 € pour un versement supérieur ou égal à 2000 €.

Beaucoup de possibilités mais un seul taux : 0 %. Profitez-en !

*hors profil sécuritaire

Devenez super parrain ou super marraine et profitez d'avantages exceptionnels

Jusqu'au 31 décembre 2020, vos actions pour faire découvrir nos contrats d'assurance vie et de retraite sont récompensées - et fortement récompensées !

Pour toute souscription, par la personne que vous recommandez, d'un contrat d'épargne-retraite, nous vous offrons jusqu'à 250 € en chèques cadeaux selon le montant de versement initial réalisé sur le contrat.

Nous offrons à votre filleul, en plus des frais sur son 1er versement, jusqu'à 200 € (en chèques-cadeaux ou abondement selon le contrat souscrit et le montant du versement initial).

8 adhérents sur 10 sont prêts à nous recommander*. Si vous faites partie de ceux-là, si vous appréciez nos offres et nos services, n'hésitez pas et soyez les premiers à être récompensés.

* Etude CSA décembre 2017



Conditions de l'offre sur lafrancemutualiste.fr espaceperso.la-france-mutualiste.fr

Si vous percevez une rente : un message à votre attention

Conformément aux dispositions de l'article 1983 du Code civil et en application du règlement mutualiste, La France Mutualiste doit s'assurer que ses adhérents sont toujours en vie. Aussi, si vous percevez une rente et que

- vous avez plus de 90 ans
- ou que vous avez plus de 80 ans et êtes non-résident en France,

Alors guettez votre courrier car, à compter du 9 septembre, vous allez recevoir un bulletin à nous retourner signé, certifiant que vous êtes toujours en vie. Cette démarche est importante et réglementaire car elle permet de maintenir le paiement de votre rente. Une enveloppe, déjà affranchie, est jointe à ce courrier. Nous vous invitons donc à nous la retourner dès réception.



Caméra embarquée : le premier rôle en cas de litige

La Dashcam, ou caméra embarquée, a le vent en poupe auprès des automobilistes. Permettant de voir et d'enregistrer les trajets en voiture, elle filme à l'extérieur du véhicule.

Loin d'être un simple gadget, elle peut aider, grâce aux images enregistrées, à déterminer les responsabilités dans un accident, trancher un litige en cas de désaccord des conducteurs et identifier le responsable de dégâts commis sur un véhicule. Selon les modèles, des options s'ajoutent comme la vidéo à l'intérieur du véhicule, le détecteur de mouvement extérieur (en mode parking), la sauvegarde de la vidéo d'un accident sur le smartphone ou l'envoi automatique des coordonnées GPS aux secours. Preuve complémentaire de la bonne foi d'un conducteur, la caméra embarquée ne remplace pas l'établissement d'un constat à l'amiable qui reste un élément indispensable pour l'assureur.

La Dashcam est autorisée en France mais son utilisation est soumise à certaines obligations :

- la caméra ne doit pas réduire la visibilité du conducteur et doit être positionnée correctement (à proximité du rétroviseur ou sur le tableau de bord) ;



- les images ne doivent pas être publiées sans le consentement des personnes figurant sur les enregistrements. Sinon, une amende de 45 000 € et un an d'emprisonnement sont prévus par l'article 226-1 du code pénal, dans le cadre de la protection de la vie privée ;
- les visages et plaques d'immatriculation apparaissant sur les vidéos publiées publiquement doivent être floutés.

Conscients de l'apport bénéfique de la caméra embarquée pour les assurés, les assureurs sont de plus en plus nombreux à la proposer. Elle est aussi un facteur remarqué de baisse à la sinistralité auto : les conducteurs, se sachant filmés, adoptent en général une conduite plus sage.



Refus d'assurer : quelle solution ?



Si vous êtes abonné aux dégâts des eaux, méfiez-vous ! Certaines compagnies d'assurances peuvent refuser de vous garder comme client et de vous couvrir. Et elles en ont parfaitement le droit. Mais, hormis les cas de résiliation immédiate, vous devez être prévenu au minimum deux mois avant la date d'anniversaire du contrat. De quoi vous permettre de réagir et de trouver une nouvelle assurance. **Car l'assurance habitation et automobile restent obligatoires : pas question de s'en passer !**

Rapides, fiables et économiques, les comparateurs se révèlent une solution performante pour dénicher un nouvel assureur.

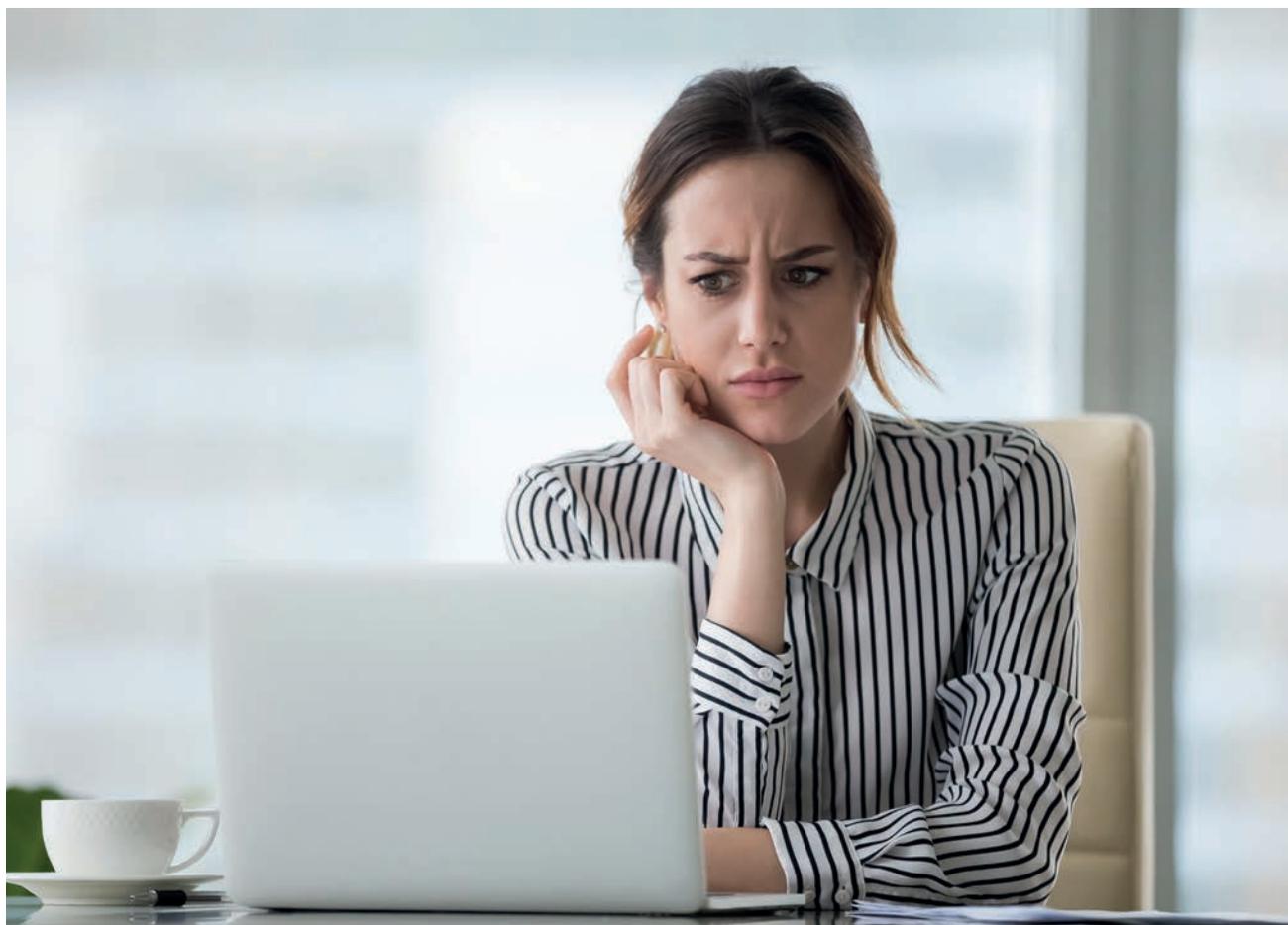
Et pour les assurés dits « à risque », cela reste la solution la plus rentable.

Les comparateurs permettent en effet de répertorier des assurances spécialisées dans la couverture des « segments de risques aggravés », les personnes bannies par les assureurs traditionnels. Elles leur octroient des malus plus attractifs que ceux pratiqués par les assureurs classiques.

Enfin, si le malus est trop onéreux, l'assuré peut faire appel en dernier recours au BCT (Bureau central des tarifications) qui obligera une compagnie d'assurance à le couvrir.



Perte d'emploi : garder une couverture santé



istockphoto.com / ©frzkes

La crise sanitaire rejait sur l'économie et l'activité des entreprises, faisant peser un risque de croissance du chômage. Durant cette période d'incertitude, se maintenir en bonne santé est primordial. Alors, à quelle couverture santé les demandeurs d'emploi ont-ils droit ?

L'Assurance Maladie propose des dispositifs pour maintenir ses prestations. Ainsi, un chômeur continue toujours de bénéficier du remboursement de ses frais de santé (prestations en nature et/ou prestations en espèces).

S'il est inscrit à Pôle Emploi, il bénéficiera des mêmes prestations qu'en tant que salarié pendant toute la durée de son indemnisation.

S'il ne touche pas les indemnités de Pôle Emploi, le chômeur conserve les mêmes droits qu'en étant salarié pendant un an. Après cette période, il devra fournir une attestation de recherche d'emploi pour continuer à en bénéficier.

Et pour compléter la prise en charge de l'assurance maladie, il est conseillé de souscrire une complémentaire santé.

Bonne nouvelle : les salariés peuvent continuer de bénéficier de la mutuelle de leur entreprise, même si leur contrat de travail est rompu, et ce tout au long de la période d'indemnisation du chômage. C'est à l'employeur de notifier à l'organisme assureur le changement de situation de l'employé.

Et pour ceux qui se trouvent dans une situation précaire, la Complémentaire santé solidaire (qui remplace la couverture

maladie universelle complémentaire) permet de se faire rembourser la part complémentaire des dépenses santé. Elle est gratuite pour ceux dont le revenu ne dépasse pas 9032 € par exemple* (en métropole pour une personne seule) et offre un remboursement à 100 % des frais de santé.

*Chiffres juillet 2020

Développer des liens avec ses voisins

Les quelques semaines de confinement l'ont bien démontré : même dans un contexte difficile et contraignant, les Français savent se montrer solidaires et attentifs, désireux de continuer à cultiver le lien social et le partage.



Les relations de voisinage sont bien souvent le marqueur d'un climat social urbain où les progrès de la mobilité et les réseaux sociaux peuvent favoriser les situations d'isolement, le repli com-

munautaire ou la recherche de l'entre-soi. Le voisinage devenant aujourd'hui de plus en plus un facteur d'intégration et de socialisation important. Conscients que le lien social est un enjeu

capital dans les quartiers, des associations et des applications se sont développées pour créer, jour après jour, des relations de voisinage bienveillantes et de qualité.



Photo prise avant l'obligation de porter un masque

Un ami à ta porte

L'application gratuite de quartier **Nextdoor**, lancée en février 2018, qui stimule les échanges dans plus de 6300 quartiers actifs (dont 950 à Paris) et près de 2400 villes partout en France, témoigne de cet engouement.

Faire appel à une baby-sitter en dernière minute, demander l'aide de son voisin pour monter une armoire, s'entraider lors d'une grève des transports, s'organiser pour recevoir pour la Fête des Voisins, trouver un professeur particulier d'anglais ou de piano... autant de prétextes pour se dire

bonjour, se connaître, échanger, partager et mieux vivre ensemble.

«Lorsque nous les avons interrogés en janvier 2018, près d'1 Français sur 5 concédait ne connaître le prénom d'aucun de ses voisins», déclare Karim Bassiri, Responsable France de Nextdoor. «Les chiffres relatifs à notre présence en disent énormément sur l'état d'esprit des Français. Ils traduisent un réel besoin de se reconnecter les uns aux autres, à une échelle à la fois intime mais parfois inconnue : le voisinage.», conclut-il.



Habiter la maison de son voisin

Vous partez en voyage et vous ne souhaitez pas laisser votre animal de compagnie seul ou votre maison inhabitée ?

Les home-sitters de **Nomador** gardent des maisons gratuitement, en échange du plaisir de découvrir de nouvelles régions et même de nouveaux pays... et de chouchouter des animaux de compagnie dans le monde entier. Plateforme communautaire de confiance, Nomador offre aux particuliers la possibilité de pratiquer le home-sitting (aussi appelé «house-sitting»), c'est-à-dire faire garder sa maison pendant leur absence par des «home-sitters». Elle permet aussi de découvrir de nouvelles régions ou de nouveaux pays en allant garder la maison d'autrui. Le home-sitting est un échange de services, l'idée étant de prêter sa maison et de veiller sur elle comme si c'était la sienne.



Et si j'invitais mes voisins ?

En 2019, 10 millions de Français ont célébré la Fête des Voisins pour sa 20^{ème} édition.

Cet événement créé par Atanase Périfan et l'association « Paris d'amis » n'a cessé de séduire d'année en année de plus en plus d'adeptes. Depuis 2003, il existe d'ailleurs une fête européenne des voisins, soutenue par les institutions européennes avec 1450 partenaires villes, organisations de logement et associations dans 50 pays et plus de 30 millions de participants.

 www.facebook.com/lafetedesvoisins/

Ouvrir l'œil pour son voisin

Quoi de mieux que de faire appel à son voisin pour surveiller sa maison quand on est en vacances ?

Voisins Vigilants et Solidaires est une plateforme communautaire qui permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter collectivement contre le fléau des cambriolages, de manière simple et gratuite. Sur cet espace sécurisé, vous pourrez partager vos dates de départ en vacances, publier des annonces, faire connaissance avec vos voisins... et ainsi créer un cadre de vie agréable où le partage, l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles. Par l'intermédiaire du

La Fête des Voisins permet de réunir ses voisins autour d'un repas, afin de partager un moment convivial et de briser la glace. Elle est organisée par chacun et permet de développer la solidarité, la proximité, la cordialité, le lien social et la simplicité dans son milieu de vie. En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, la Fête des Voisins 2020 s'est déroulée le 18 septembre, renommée à cette occasion « Fête des Voisins Solidaires ». Mais rien n'empêche de la fixer un autre jour !



© Fête des voisins

téléphone portable et l'envoi de SMS, un message est envoyé par un voisin à l'ensemble d'un groupe de voisins en cas de situation anormale. Sur la boutique en ligne, une fois l'inscription faite, une signalétique officielle dissuasive est disponible pour éloigner d'éventuels cambrioleurs. Cette action efficace de veille est relayée aujourd'hui par de nombreuses communes, sous le label « Mairie Vigilante et Solidaire » qui financent cette signalétique et transmettent l'information immédiate aux forces de l'ordre.

 www.voisinsvigilants.org

Passer du temps gratuitement auprès des aînés

Revendiquant proximité, liberté et réciprocité, **Voisin-âge** le réseau social des Petits Frères des Pauvres met en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées en privilégiant les affinités et les échanges interactifs. Une solution humaine et bienveillante pour rompre l'isolement des personnes âgées, les replacer au cœur de la vie de leur quartier et nourrir le lien social et inter-générationnel.



Shutterstock.com / ©Nattakorn Maneerat

 <https://www.voisin-age.fr/>

Et pour les personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer...

À **La Bonne Heure** favorise le lien social avec des animations en direct, depuis le domicile. Elle propose un catalogue d'animations collectives, encadrées par des professionnels et adaptées aux attentes des personnes âgées, à suivre en direct de chez soi, au sein d'un petit groupe de seniors, depuis un simple téléphone ou depuis son ordinateur ou sa tablette. Une dizaine d'animations sont proposées chaque semaine sur des sujets très variés : le chant choral, la méditation, l'initiation à Internet, la gymnastique douce sur chaise, les auto-massages, la sécurité routière, l'entraînement de la mémoire ...

 <http://www.a-la-bonne-heure.org>

L'entraide sociale en action

Une ligne budgétaire exceptionnelle « spécial Covid » pour des actions de solidarité

Le conseil d'administration de La France Mutualiste a débloqué en mars dernier un budget exceptionnel mis à disposition des représentants en région afin de leur permettre de mener des actions de solidarité urgentes.

Par exemple, dans le Loir-et-Cher, La France Mutualiste a participé, par l'intermédiaire du Lions Club, au financement de 12 700 visières de protection, destinées aux professionnels les plus exposés à la Covid-19.

Dans les Vosges, sur les communes de Bussang et du Thillot, La France Mutualiste a offert des tablettes aux résidents des Ehpad labellisés Bleuets de France. La mutuelle a également apporté son soutien financier à l'association Connaissance de la Meuse, organisatrice de l'événement-spectacle « Des Flammes à la Lumière », annulé en 2020. Sur le plan national, La France Mutualiste s'est aussi illustrée dans l'élan de solidarité général en participant à l'achat de matériel à l'hôpital Percy, à la dotation de masques et gel au Service de santé des Armées.

Le Cabaret du Poilu débarque dans les Ehpad labellisés Bleuets de France

En partenariat avec l'ONAC VG, et dans le cadre également des actions spécial Covid, le conseil d'administration de La France Mutualiste a souhaité offrir un moment récréatif aux résidents des Ehpad labellisés Bleuets de France. À l'occasion de la Fête Nationale, la mutuelle a ainsi transmis à chaque établissement une clé USB hébergeant un condensé de trente minutes du spectacle « Le Cabaret du Poilu ». Conçu par La Compagnie sans Léopard, ce spectacle raconte la Grande Guerre, côté Poilus et côté famille, au travers de chansons de l'époque, des airs connus qui ont traversé l'histoire. Un vrai moment de divertissement que chacun a pu apprécier.

L'Echappée, une newsletter culturelle pour les plus de 65 ans

Partenaire avec Tous en Tandem dont le but est de promouvoir la complicité intergénérationnelle, La France Mutualiste relaie et soutient le nouveau projet culturel numérique lancé par l'association.

L'ambition de L'Echappée est de proposer un rendez-vous régulier par e-mail à nos adhérents de plus de 65 ans.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une réflexion suite à la pandémie et à l'épisode prolongé de confinement. Comment le numérique peut-il devenir un vecteur de lien social pour les plus de 65 ans ?

Actuel et léger, ce rendez-vous digital est une invitation à l'évasion, le temps d'une lecture mêlant culture, anecdotes historiques mais aussi paroles d'experts. Un premier envoi à destination des adhérents a eu lieu le 10 juillet dernier et de nouvelles newsletters devraient voir le jour à la rentrée à destination des adhérents

Le Fonds social et d'entraide de La France Mutualiste : une aide précieuse aux adhérents en situation de fragilité

Le Fonds social et d'entraide accorde une aide financière unique aux adhérents victimes d'un préjudice ou qui rencontrent

des difficultés en raison de circonstances exceptionnelles (hors la prise en charge de frais récurrents ou un surendettement). L'Assemblée générale fixe chaque année le montant de ce fonds. Dernièrement ce fonds a aidé un adhérent de la mutuelle à se doter de l'infrastructure nécessaire au maintien à domicile de son enfant handicapé dans les meilleures conditions d'accueil et de rééducation. **Alors, si vous rencontrez certaines difficultés exceptionnelles, n'hésitez pas à contacter Brigitte Daeschler par mail : b.daeschler@la-france-mutualiste.fr**

Fondation : 3 bourses de vie offertes à 3 étudiants de l'École du Louvre pendant 3 ans.

D'un montant de 5700 euros chacune par année et par étudiant, ces bourses de vie sont attribuées aux élèves français ou étrangers qui en ont besoin. La commission d'attribution des bourses de l'École du Louvre a pour mission de sélectionner les bénéficiaires en fonction de critères de sélection précis : sociaux, résultats académiques et cohérence du parcours pédagogique. Ce mécénat - qui s'inscrit dans l'objet même de la fondation : la transmission et la mémoire - va ainsi permettre à 3 étudiants de la chaire « Patrimoine et archéologie militaires » de mener à bien leurs études et recherches.



L'Echappée, une nouvelle initiative culturelle à vocation intergénérationnelle

“ Transmettre l'Histoire ”



Alban de Sainte Marie

" On se construit grâce à ce qu'on nous transmet "

Ce jeune papa de deux petits garçons a initié une collection de BD intitulée « Les Messagers de l'Histoire » et reverse 1 € de chaque vente au Bleuet de France.

Tout commence à la sortie d'un cinéma en 2017. Alban de Sainte Marie vient de voir « Dunkerque », le film de Christopher Nolan sur l'évacuation des troupes alliées en mai 1940. Il entend alors un jeune demander à un autre : « Au fait, c'était quelle guerre ? Lui, passionné d'Histoire, prend conscience de la chance qu'il a eu : depuis toujours, on lui a raconté l'histoire de sa famille mais aussi l'Histoire avec un grand H. Il ressent alors la nécessité, à son tour, de transmettre. À ses enfants, Charles et Achilles (7 et 5 ans aujourd'hui), à tous les enfants, mais aussi pourquoi pas aux plus grands.

Partir des mémoires de guerre de sa famille

Dans sa famille, enracinée à la fois dans le Jura et en Normandie, il y a Pierre, son grand-père maternel, blessé le 18 mai 1940, dont il a retrouvé la correspondance de guerre. Il y a aussi Robert, le frère de son grand-père paternel. Engagé en novembre 1944, il lui raconte : la libération, la victoire de 1945, l'Indochine... Les deux premiers tomes des Messagers de l'Histoire racontent l'Histoire à travers eux : *Pierre et les appels de juin 1940*, *Robert et le souffle de la victoire 1945*. Deux albums en deux ans ! Et ce n'est que le début : « J'ai déjà des idées pour 8 tomes ! ».

Trouver le temps d'écrire

Avant, Alban de Sainte Marie courait des marathons ou des trails en montagne. Maintenant il écrit. Entre 5h et 7h du matin, pour que cela soit compatible avec son travail de responsable commercial et marketing dans une multinationale, et surtout pour préserver le temps passé avec sa femme et ses enfants, auquel il tient plus que tout.

Ses diverses expériences professionnelles, notamment dans une agence de publicité, lui ont appris le poids des mots, la portée des images. Côté textes, c'est sa sœur, Ombeline, fan de littérature, qui assure la relecture. Pour les dessins, il s'est associé avec un jeune et talentueux illustrateur normand, passionné d'histoire comme lui, Antoine Bouraly. Et pour l'édition finale, le verdict vient de la réaction de ses propres enfants.

Donner du sens

Cette année, auditeur civil au sein de l'École de Guerre (promotion 27), Alban s'est ouvert de nouveaux horizons, bien au-delà de la compréhension des institutions françaises, de leur histoire, de leurs enjeux stratégiques et géopolitiques actuels. C'est là qu'il a rencontré l'équipe du

Bleuet de France, avec qui il a signé, en juin dernier, un partenariat : « Pour moi, c'est un aboutissement. Je donne un sens à ma démarche. »

L'histoire permet de se construire

« Constaté le manque de repères et de racines chez tant de gens aujourd'hui m'attriste et m'inquiète. Car on se construit grâce à ce qu'on nous transmet ». Aujourd'hui, à 37 ans, Alban de Sainte Marie rêve d'inciter les autres à faire des recherches sur leur famille et leur histoire pour, un jour peut-être, écrire la leur.

 lesmessagersdelhistoire.com





Devenez
**SUPER
PARRAIN !**

JUSQU'À
250€
par parrainage
Offre soumise
à conditions⁽¹⁾.

&

POUR CHAQUE FILLEUL :

JUSQU'À
200€
EN CHÈQUES
CADEAUX ou ABONDEMENT

+ 0%
DE FRAIS SUR VERSEMENT
SUR LE 1^{ER} VERSEMENT

Offre soumise à conditions⁽¹⁾.

L'assurance d'un esprit de famille



www.lafrancemutualiste.fr



(1) Offre valable du 01/07/2020 au 31/12/2020, date d'envoi de la demande complète au siège de La France Mutualiste, cachet de La Poste faisant foi. Le parrain reçoit 50€ en chèques cadeaux pour toute première adhésion par son filleul non adhérent au contrat de rente viagère différée Retraite Mutualiste du Combattant ou à l'un des contrats d'assurance-vie suivants : Livret Jeun'Avenir, Funépargne ou Actépargne2. Il reçoit 100€ supplémentaires en chèques cadeaux pour tout versement initial de son filleul compris entre 2 000€ et 9 999€ ou 200€ supplémentaires en chèques cadeaux pour tout versement initial de son filleul de 10 000€ et plus. Pour toute première adhésion à un contrat Livret Jeun'Avenir, Funépargne ou Actépargne2, le filleul bénéficie de 0 % de frais sur versement et si son versement initial est compris entre 2 000€ et 9 999€, un abondement de 100€ lui est versé à l'issue de la période de renonciation; si son versement est de 10 000€ et plus, un abondement de 200€ lui est versé à l'issue de la période de renonciation. L'abondement est investi selon la même répartition que le versement initial. La France Mutualiste se réserve le droit de prélever cette somme si l'adhérent procède à un rachat total au cours de la 1ère année du contrat. En cas d'adhésion au contrat Actépargne2, le versement initial doit être investi dans le cadre de l'un des 3 profils de gestion suivants : « prudent », « équilibre » ou « dynamique ». Selon le profil, un investissement en unités de compte à hauteur de 25% à 75% du versement est requis. L'investissement en unités de compte comporte un risque de perte en capital. La valeur des unités de compte n'est pas garantie, est sujette aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Pour toute première adhésion à un contrat Retraite Mutualiste du Combattant, le filleul bénéficie de 0 % de frais sur versement et si son versement initial est compris entre 2 000€ et 9 999€, il reçoit 100€ en chèques cadeaux ou 200 € si son versement est de 10 000€ et plus. Les frais sur versement de 2,10% au maximum indiqués au sein du règlement mutualiste du contrat souscrit s'appliqueront à tout versement complémentaire.

Le règlement complet de l'opération parrainage est disponible sur demande ou sur le site www.lafrancemutualiste.fr. Cette offre est non cumulable avec toute offre en cours et pourra être interrompue par La France Mutualiste à tout moment.

La France Mutualiste - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132 - Tour Pacific - 11-13 cours Valmy - 92977 Paris La Défense Cedex - Tél 01 40 53 78 00 (prix d'un appel local).